

NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

--

Page 1 sur 14

N° d'anonymat :

**EXAMEN ÉCRIT D'ARBITRE FÉDÉRAL - Session 1-2023
TRONC COMMUN**

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Cette épreuve concrétise les compétences relatives aux modules TRONC COMMUN acquises au cours de votre formation d'Arbitre Fédéral.

Si vous remplissez ce questionnaire c'est que vous êtes titulaire des modules I à V des formations d'Arbitres Fédéraux, félicitations et bon travail.

La C.N.A.

Pour répondre :

- Vous rendrez la liasse de feuilles support des questions après l'avoir complétée.
- Si les espaces dévolus aux réponses s'avéraient insuffisants vous utiliserez des feuilles blanches format A4, en repérant sans ambiguïté les questions auxquelles elles se rapportent.
- Ne rien écrire en dehors du cadre.
- Utiliser obligatoirement un stylo de couleur noire

**Merci de penser aux correcteurs et d'écrire lisiblement
(une copie illisible ne sera pas corrigée)**

Vos NOM et PRÉNOM doivent être portés sur toutes les feuilles réponse, **au recto et au verso**, les liasses devant être dissociées pour numérisation.

N'ÉCRIVEZ PAS DANS LES 4 CM SUPÉRIEURS DE VOS FEUILLES PERSONNELLES D'AUTRES ÉLÉMENTS QUE VOS NOM, PRÉNOM.

CES 4 CM SONT DÉTACHÉS DE LA COPIE AU MOMENT DE L'ANONYMISATION.

Les épreuves devant être complètement "anonymes", il ne pourra être toléré de signes distinctifs apposés par le candidat arbitre sur aucune des feuilles.

Le temps alloué pour l'épreuve est de deux heures (2h)

IMPORTANT

La partie "QCM" comporte :

- 20 questions sur le module 2
- 5 questions sur le module 3
- 5 questions sur le module 4
- 20 questions sur le module 5

Soit 50 questions valant chacune 1 point,

La partie "Questions Ouvertes" comporte 10 questions notées chacune sur 5 points soit un total général de 100 points..

Toute non-réponse à une question ou à une sous question est éliminatoire

**Pour être admis, le candidat devra obtenir un minimum de 70 points, correspondant à
14/20**



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 2 sur 14

N° d'anonymat :

MODULE II

Question 1 : Un arbitre fédéral option TAE peut :

- Etre responsable d'un concours campagne dans son club
- Juger les cordons sur une compétition Nature/3D
- Infliger une sanction dans une compétition Nature/3D

Question 2 : Lors d'une compétition par équipe, le capitaine d'équipe :

- Doit être obligatoirement du même club que l'équipe
- Peut avoir une licence Découverte
- Doit avoir la même tenue que son équipe

Question 3 : Un comité régional décide que le jury d'appel n'existera plus pour les championnats régionaux :

- Les comités départementaux de cette région peuvent choisir d'en laisser pour leurs championnats départementaux
- Les comités départementaux de cette région doivent faire de même pour leurs championnats départementaux
- Il n'y a plus de jury d'appel pour les championnats départementaux

Question 4 : Un licencié FFTA peut faire partie d'un jury d'appel :

- S'il est entraîneur d'archers lors de cette compétition
- S'il est archer lors de cette compétition
- S'il est le fils du président de la commission des arbitres

Question 5 : Lors d'un concours à 18 mètres en senior 3 (S3) participe à deux départs :

- Ses deux scores seront pris en compte pour le classement national
- Ses deux scores seront pris en compte pour le classement officiel de la compétition
- Il ne pourra bénéficier que d'une seule session d'entraînement avant le premier départ



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 3 sur 14

N° d'anonymat :

Question 6 : L'archer, qui a abandonné lors d'un concours sélectif :

- N'a droit à aucune récompense
- Son score ne sera pas inscrit au classement national
- A droit à toutes les récompenses prévues par l'organisateur, en fonction de son score réalisé au moment de l'abandon

Question 7 : Les PCRA sont nommés :

- Par le président de la CNA
- Par le président de la FFTA
- Selon des critères fixés par la région dont il dépend

Question 8 : Pour les U11 en dernière année, qui doit établir le certificat médical de surclassement ?

- Tout docteur en médecine
- Un médecin agréé par la FFTA
- Il ne peut pas être surclassé

Question 9 : Un club récemment créé veut organiser une compétition, mais il n'a pas d'arbitre :

- Il doit attendre d'avoir au moins un arbitre pour pouvoir en organiser une
- Il peut en organiser dans les deux premières années de son existence
- Il ne peut pas en organiser

Question 10 : Lorsque la compétition est interrompue pour cause d'intempéries :

- L'organisateur n'a pas à rembourser les mises
- Doit prévoir une nouvelle date de compétition gratuite pour les archers présents lors de celle qui a été interrompue
- L'organisateur doit rembourser les mises



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 4 sur 14

N° d'anonymat :

Question 11 : Une demande de jury d'appel doit être faite dans les :

- 30 minutes qui suivent la fin des tirs
- 20 minutes qui suivent la fin des tirs
- 15 minutes qui suivent la fin des tirs

Question 12 : Un mandat (invitation à une compétition) doit obligatoirement comporter entre autres choses :

- L'heure de la proclamation des résultats
- L'heure de l'ouverture du greffe
- Le nom de l'arbitre responsable

Question 13 : Un jeune arbitre peut :

- Arbitrer un concours adulte jusqu'au niveau du championnat départemental
- Arbitrer un concours adulte jusqu'au niveau du championnat régional
- Etre responsable d'un concours adulte

Question 14 : Lors des quarts de finale d'un championnat régional de tir à 18 mètres, les entraîneurs peuvent :

- Se tenir près de leurs archers sur la ligne de tir
- Accompagner leurs archers aux cibles entre les volées
- Se tenir derrière la ligne d'attente

Question 15 : : Pour une compétition sélective, quel est le nombre minimum de cibles par départ pour que la compétition soit prise en compte ?

- 6 cibles
- 8 cibles
- 10 cibles



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 5 sur 14

N° d'anonymat :

Question 16 : Lors d'une compétition régionale à 18 mètres, en ramassant les feuilles de marque à la fin de la compétition, le greffe s'aperçoit d'un écart de total entre les deux feuilles papier :

- Le greffe prend en compte le résultat le plus fort
- Le greffe prend en compte le résultat le plus faible
- Le greffe fait une moyenne entre les deux résultats

Question 17 : Lors d'une compétition régionale à 18 mètres, en ramassant les feuilles de marque à la fin de la compétition, le greffe s'aperçoit d'un écart de total entre la feuille papier et le système électronique qui fait la contremarque :

- Le greffe prend en compte le résultat le plus faible
- Si les valeurs de flèches sont bien les mêmes sur les deux systèmes, le greffe prend en compte le résultat du système électronique
- Le greffe prend en compte le résultat le plus fort

Question 18 : Lors d'un concours sélectif, la participation d'archers extérieurs au club organisateur est :

- Facultative
- Conseillée
- Obligatoire

Question 19 : Lors de l'entraînement durant une compétition à 18 mètres, l'entraîneur :

- Peut avancer jusqu'à la ligne de tir
- Ne peut pas aller aux cibles
- Doit rester dans la zone des entraîneurs entre la zone de repos des archers et le public

Question 20 : Pour les compétitions dominicales, le jury d'appel :

- Est interdit
- N'est pas obligatoire
- Est obligatoire



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 6 sur 14

N° d'anonymat :

MODULE III

Question 1 : Un archer U11 (poussin) âgé de 9ans :

- Ne peut pas participer à une compétition, il doit attendre 10 ans.
- Peut participer à une compétition sans restriction
- Peut participer à une compétition à condition que les branches de son arc soient marquées à une puissance inférieure à 18 livres.

Question 2 : Un archer qui veut tirer ponctuellement dans une catégorie supérieure à la sienne pour laquelle la distance et la taille des blasons sont identiques :

- N'a pas besoin d'un certificat médical de sur-classement
- Doit présenter un certificat médical de sur-classement s'il est mineur
- Doit présenter un certificat médical de sur-classement quel que soit son âge.

Question 3 : Lors d'une compétition dominicale sélective :

- Aucun contrôle anti-dopage n'est possible
- Un contrôle anti dopage est possible et peut concerner tous les archers
- Un contrôle anti dopage est possible mais uniquement pour les archers sur le podium.

Question 4 : Lors d'une épreuve par équipe, un archer refuse de se soumettre au contrôle anti-dopage. Vous lui expliquez qu' :

- Il peut le faire par lui-même à condition de signer une décharge au médecin
- Il peut le faire à condition qu'un autre membre de l'équipe se soumette à ce contrôle
- Il ne peut pas le faire et que s'il persiste il sera déclaré positif au contrôle

Question 5 : La vente d'alcool à la buvette d'une compétition :

- Est autorisée aux compétiteurs
- Est interdite à tous les compétiteurs jusqu'à la fin de la compétition
- Est interdite à tous les compétiteurs même après la fin de la compétition



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 7 sur 14

N° d'anonymat :

MODULE IV

Question 1 : Un archer est considéré comme PARA ARCHER à condition d'avoir été préalablement « classifié ». Cette classification :

- Peut être faite par un médecin du sport au choix de l'archer
- Peut être faite par un kinésithérapeute du sport au choix de l'archer
- Doit être faite par un classificateur préalablement habilité par la FFTA

Question 2 : Lors d'une compétition PARA TIR A L'ARC classique à 70 mètres, un PARA ARCHER dispose de :

- 4 minutes pour tirer une volée
- 5 minutes pour tirer une volée
- Ne peut pas tirer, les para archers ne tirent pas à 70 mètres

Question 3 : Lors de sa classification un para archer se voit remettre une carte de classification. Sur cette carte il est inscrit :

- Uniquement sa reconnaissance en tant que para tir à l'arc
- Uniquement sa reconnaissance en tant que para tir à l'arc et la durée pour laquelle l'archer est autorisé à tirer en para tir à l'arc
- En complément des deux phrases précédentes on y trouve également la description des aides autorisées pendant le tir

Question 4 : Un PARA ARCHER en fauteuil roulant :

- Ne peut pas faire partie d'une équipe de DR
- Peut prendre part à une équipe de DR mais devra respecter la ligne des 1 mètre
- Peut prendre part à une équipe de DR et pourra rester sur la ligne de tir et signifiera la fin de son tir à l'arbitre en levant le bras (ou par un autre signe convenu à l'avance)



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 8 sur 14

N° d'anonymat :

Question 5 : Les archers mal voyants :

- Sont autorisés à tirer lors des compétitions FFTA
- Doivent s'adresser à une autre fédération pour pratiquer le tir à l'arc en compétition
- Ne peuvent en aucun cas participer à une compétition officielle

MODULE V

Question 1 : Lors des épreuves de Tir Extérieur à 70m, des barrières pour retenir le public doivent être placées de part et d'autre de la ligne de tir à une distance minimale de :

- 15 m
- 12 m
- 10 m

Question 2 : En cas de danger, le Directeur des tirs (DoS) suspend le tir avec :

- 2 signaux sonores
- 3 signaux sonores
- Au moins 5 signaux sonores

Question 3 : En Tir 3D, si la pluie rend le terrain glissant au niveau d'une cible et que cela représente un danger de chute. Au niveau de cette cible, l'arbitre responsable doit :

- Faire respecter le temps de tir de 20s pour les catégories jeunes et de 30s pour les catégories à partir de S1
- Faire respecter le temps de tir pour les catégories jeunes uniquement
- Neutraliser le temps de tir sur cette cible

Question 4 : En TAE, une technique d'armement latéral (sur le côté) :

- N'est jamais considérée comme dangereuse
- Est considérée comme dangereuse car la flèche peut passer au-delà de la zone latérale de sécurité du terrain
- Est considérée comme dangereuse uniquement si la flèche peut passer au-dessus des cibles



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 9 sur 14

N° d'anonymat :

Question 5 : En TAE, après avoir monté son arc, un archer peut l'armer sans flèche :

- À l'endroit même où il a monté son arc
- Uniquement sur la ligne de tir en direction des cibles, si personne n'est devant la ligne de tir
- Uniquement dans la zone de matériel, si personne n'est juste devant lui

Question 6 : En Tir en Campagne la double marque est obligatoire :

- Mais il est possible de remplir la seconde feuille de marque à la fin du parcours
- Sauf si une feuille de marque électronique est utilisée
- Et doit être complétée à chaque cible sur les deux feuilles de marque

Question 7 : Afin de gérer les égalités en Tir 3D, la feuille de marque doit faire apparaître :

- Le nombre total de 6 et de 5
- Le nombre total de 11 et de 10
- Le nombre total de 20 et de 15

Question 8 : Afin de gérer les égalités en Tir à 18m, la feuille de marque doit faire apparaître :

- Le nombre total de 6 et de 5
- Le nombre total de 10 et de 9
- Le nombre total de 10 (10 + X) et de 1

Question 9 : En Tir Beursault :

- Une marque provisoire peut avoir lieu à chaque flèche avec une annonce sonore
- Il est interdit d'établir une marque provisoire pour ne pas perturber les archers dans leur tir
- La marque doit être assurée par les archers au fur et à mesure de leur tir, et ce dès qu'ils arrivent à la butte de tir qu'ils doivent rejoindre immédiatement.



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 10 sur 14

N° d'anonymat :

Question 10 : En TAE, lors des épreuves de matchs alternés sur les terrains de finales :

- Les archers doivent aller marquer leurs scores en cible
- Les archers peuvent être représentés à la cible pour marquer leurs scores
- Le speaker annonce les scores officiels (définitifs) qui sont saisis par l'arbitre

Question 11 : Pendant les phases de qualification d'une épreuve individuelle de TAE (70m), un archer ayant deux flèches à rattraper dispose d'un temps maximal de :

- 60 secondes
- 80 secondes
- 120 secondes

Question 12 : En Beursault, quel est le temps alloué à un archer pour tirer une volée ? :

- 60 secondes
- 80 secondes
- 120 secondes

Question 13 : En TAE (70m), quel est le temps alloué à une équipe mixte pour tirer une volée pendant un match en tir simultané ? :

- 60 secondes
- 80 secondes
- 120 secondes

Question 14 : Dans une compétition sélective de Tir en Campagne, quel est le temps alloué à un archer pour tirer une volée ? :

- 1 minute
- 1 minute 30 secondes
- 3 minutes



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 11 sur 14

N° d'anonymat :

Question 15 : Dans une compétition sélective de Tir 3D, quel est le temps alloué à un archer pour tirer une volée ? :

- 1 minute
- 1 minute 30 secondes
- 3 minutes

Question 16 : En Parcours Nature, la valeur maximale d'une volée est de :

- 22 points
- 30 points
- 35 points

Question 17 : En Tir 3D, la valeur maximale d'une volée est de :

- 22 points
- 30 points
- 35 points

Question 18 : En Tir à 18m, comment doit-on inscrire sur la feuille de marque la valeur d'une flèche qui se plante hors zone marquante ? :

- 0
- M
- X

Question 19 : Lors d'une compétition sélective de TAE (70m), sur combien de flèches est établi le classement ? :

- 40
- 60
- 72



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

--

Page 12 sur 14

N° d'anonymat :

Question 20 : En Tir en Campagne, combien de flèches un archer tire-t-il par cible ? :

- 1
 2
 3

QUESTIONS OUVERTES

Question 1 : En TAE, sur un blason de 122cm, quelles sont les couleurs des différentes zones de score et quelles sont les valeurs correspondantes ?

- BLANC : 1 et 2 points
- NOIR : 3 et 4 points
- BLEU : 5 et 6 points
- ROUGE : 7 et 8 points
- JAUNE : 9 et 10 points

Question 2 : En Tir en Salle à 18m, à la fin du tir, qui doit signer la feuille de marque ?

L'archer
Le marqueur

Question 3 : : Lors de l'interruption définitive d'une compétition sélective ou qualificative pour les championnats nationaux, la décision de cette interruption doit être prise par l'arbitre responsable après concertation avec qui ? Donnez la liste.

- les autres arbitres
- l'organisateur
- les capitaines d'équipes (ou les compétiteurs)
- le Jury d'Appel (s'il existe)
- le Délégué Technique (s'il existe)



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 13 sur 14

N° d'anonymat :

Question 4 : A partir de quel moment faites-vous démarrer le chronomètre pour le temps alloué à un archer pour réparer son équipement suite à un incident de tir ?

A partir du moment où toutes les valeurs des flèches de la volée ont été portées sur les feuilles de marque, et non pas à partir du moment où l'archer déclare son incident de tir.

Question 5 : Combien de participations à des compétitions sélectives faut-il à un archer pour prétendre à un classement pour un championnat de France ?

Les classements nationaux et l'arrêté sélectif pour tous les Championnats de France sont établis sur la moyenne des 3 meilleurs scores.

Question 6 : Dans la hiérarchie des textes réglant le tir à l'arc français, où se situent les interprétations et les décrets par rapport au livre des règlements ?

Les interprétations et les décrets prévalent sur le livre des règlements

Question 7 : Que permet la licence « Découverte » ?

La pratique en club et uniquement dans le club ayant délivré la licence

Question 8 : À quelle(s) compétition(s) officielle(s) un archer de 9 ans peut-il participer ?

Tir à 18m

TAE à 20m



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 14 sur 14

N° d'anonymat :

Question 9 : Dans quelles conditions un arbitre peut-il corriger en rouge la valeur d'une flèche sur une feuille de marque, suite à une erreur lors de l'enregistrement des scores ?

Une erreur constatée lors de l'enregistrement des scores peut être corrigée par un arbitre dans la mesure où :

- Les flèches sont toujours en cible
- Ni les flèches ni le blason n'ont été touchés

Question 10 : Lorsqu'un jury d'appel est composé en début de compétition combien de membres faut-il prévoir ? Tous ces membres seront-ils amenés à siéger si le jury se réunit ? Justifiez vos réponses

- a. 5 membres dont 2 suppléants permettant d'éviter des situations de conflit d'intérêt
- b. Non : Seuls 3 membres constituent le jury quand il se réunit

